

Massacre de 2009 : Tibou Kamara entendu par le pool de juges

Écrit par Kaloum Presse
Jeudi, 10 Août 2017 13:05



Le trois juges en charge d'instruire le dossier sur le massacre du 28 septembre 2009 ont entendu jeudi 10 août Tibou Kamara, Conseiller personnel du président Alpha Condé. A sa sortie d'audience, M. Kamara s'est dit heureux d'avoir pu témoigner sur ce dossier.

Ministre chargé de la communication à la présidence au moment du massacre au stade principal de Conakry en 2009, Tibou Kamara a donné aujourd'hui sa version des faits sur ce tragique évènement.

S'il dit avoir travaillé avec le pool des juges d'instruction dans la courtoisie, M. Kamara s'est déclaré aussi "heureux" d'avoir répondu à l'appel de la Justice de son pays.

Massacre de 2009 : Tibou Kamara entendu par le pool de juges

Écrit par Kaloum Presse
Jeudi, 10 Août 2017 13:05

"Je suis heureux aussi d'avoir pu témoigner enfin", a-t-il affirmé après s'être séparé avec les juges, en ajoutant avoir "la conscience tranquille".

Rappelons que les faits pour lesquels le Conseiller personnel du chef de l'Etat est entendu en tant que témoin concernent la répression d'un meeting de l'opposition le 28 septembre 2009, à Conakry.

Ce jour, alors que des milliers de manifestants s'étaient rassemblés dans le stade du 28 septembre pour protester contre une candidature éventuelle à la présidentielle du chef de la junte Moussa Dadis Camara, des éléments de la garde présidentielle font irruption et tirent à balles réelles.

Selon une Commission d'enquête des Nations-Unies, au moins 156 personnes ont été tuées et 109 femmes ont été violées. Un "crime contre l'humanité", a-t-elle conclu.

Depuis, une quinzaine de dignitaires et proches de la junte militaire a déjà été entendue et inculpée. Parmi eux le capitaine Dadis et son aide de camp Aboubacar Diakité alias Toumba.

Selon le ministre de la Justice Me Cheick Sako une Commission rogatoire a été envoyée aux autorités françaises. Me Sako n'a pas révélé le nom de la personne à qui la commission est destinée.

On sait que le Général Sékouba Konaté, numéro 3 de la junte et ministre de la Défense pendant le massacre, réside en France.

Massacre de 2009 : Tibou Kamara entendu par le pool de juges

Écrit par Kaloum Presse
Jeudi, 10 Août 2017 13:05

Après son audition, Tibou Kamara a souhaité que l'histoire de la Guinée soit connue et révélée par les acteurs de manière pour des fins de pédagogie et pour ne plus qu'il y ait de doute à propos du rôle des uns ou des autres.

"Ce qu'il faut retenir, seule la vérité est constante. Parce que le meilleur juge enfin de compte c'est l'histoire", a-t-il déclaré à la presse. "Beaucoup de gens disaient que j'ai été convoqué et que je n'avais pas l'intention de me présenter devant la justice. Alors que je n'avais jamais reçu de convocation à me présenter devant la justice. Et puis, on a laissé supposer aussi une volonté de défiance à l'encontre de l'institution judiciaire. Alors que, comme je viens de l'indiquer, je n'avais pas reçu de convocation. Et j'ai fait savoir que si j'en recevais j'allais me présenter devant la justice".

Par Elie Ougna